

Réforme du collège, HORS SUJET !

Le projet de réforme du collège annoncé par la ministre s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements, une conception problématique de l'interdisciplinarité et de l'accompagnement personnalisé, un sort calamiteux réservé aux langues vivantes, régionales et anciennes, la globalisation des horaires d'enseignements artistiques, ainsi que ceux technologiques et scientifiques. Notre charge de travail s'en trouverait accrue et notre liberté pédagogique attaquée. C'est pourquoi nous n'acceptons pas ce projet¹.

La nécessaire réforme du collège, pour être efficace, suppose la réduction des effectifs des classes, une diversification des situations pédagogiques, des programmes plus cohérents, un système éducatif moins concurrentiel à l'aide d'une carte scolaire revisitée.

Nous exigeons :

- la baisse significative des effectifs par classe ;
- des dédoublements dans toutes les disciplines ;
des enseignements disciplinaires solides et reconnus, des horaires nationaux ;
- des moyens de concertation, en particulier pour une interdisciplinarité s'appuyant sur les programmes ;
- des langues vivantes et régionales confortées, une carte diversifiée ;
- le maintien des options latin et grec ;
une formation initiale et continue digne de ce nom ;
- une révision de la carte scolaire assurant une plus grande mixité sociale ;
- une amélioration des conditions de vie et d'étude dans les collèges, des vies scolaires renforcées ;
- le respect du principe de la consultation des personnels sur des sujets d'une telle importance.

Nom – prénom	Établissement	Signature

¹ voir : <http://www.snes.edu/Reforme-du-college-28289.html>